**Déclaration des élus CGT  
Comité Social et Economique Central  
Jeudi 25 mai 2023**

M. Trappier, M.Segalen,

Nous voilà réunis une fois de plus pour examiner les comptes annuels de l’entreprise. M. Nahon, expert aux comptes pourtant expérimenté, devra une nouvelle fois faire preuve d’imagination pour qualifier la situation : « excellente », « exceptionnelle », « record », …tous ces qualificatifs ayant déjà été utilisés et réutilisés les années précédentes !

Personne ici ne peut évidemment le contredire : la gestion financière de l’entreprise tutoie désormais les sommets du raffinement. Entre les achats/destructions d’actions, les 30 ans de provisions retraites défiscalisées, la couverture de change, les dividendes Thalès ou encore la clause d’indexation à l’inflation des contrats exports, effectivement, l’ex-comptable assis sur l’estrade devant nous a bien fait son travail.

Nous serons bien plus critiques en revanche sur la gestion industrielle de l’entreprise. Si tout le monde, vraiment tout le monde, se demande dans nos établissements s’il est vraiment possible de produire les appareils commandés, ce n’est pas sans raisons.

Le plan de restructuration lancé par le PDG en 2016, en mettant la lumière sur la rationalisation des filières, le fameux « bon sens » répété ensuite, a masqué de nombreuses externalisations. L’envoi de notre production en sous-traitance a été massif, démesuré.

50% des références de pièces primaires sorties d’Argenteuil n’ont pas été envoyées à Seclin mais directement mises en sous-traitance, en France mais aussi dans toute l’Europe, du Portugal à la Roumanie.

Avant même d’avoir prouvé son efficacité, la Direction générale a souhaité intensifier le phénomène l’année dernière et a carrément décidé de faire sous-traiter la totalité de la fabrication des tuyauteries, de tous nos avions. Comble du comble, certains sous-traitants totalement inexpérimentés ont été choisis uniquement -je cite- « parce qu’ils ont montré qu’ils avaient vraiment envie » !

Nous pourrions vous dire que les coûts engendrés par les malfaçons (« TNS », « retouche » ou autre « plan de rattrapage ») ont été gravement sous-estimé, mais la situation est plus complexe. En réalité, la définition du cahier des charges de la moindre petite pièce était tellement complexe qu’elle n’a pas pu être faite correctement...

M.Trappier, vous avez certainement été mal conseillé par quelques jeunes loups manquant d’expérience. 70 ans d’expérience de fabrication ne pourront jamais se transmettre dans un fichier informatique. La finesse et la technique acquise dans nos usines est difficile à décrire et encore plus difficile à chiffrer.

Les situations ubuesques sont désormais quotidiennes. Un simple exemple vécu : Pour une simple erreur de montage sur un petit accastillage à Setubal, un rapport de contrôle Lauak Portugesa est envoyé à Lauak France, qui le traduit et refait l’analyse, avant de l’envoyer à D.A Biarritz pour ré-analyse, puis transmis à D.A Argenteuil pour ré-analyse et réparation… Ce simple petit support monté par erreur à l’envers était détecté et remonté dans le bon sens en 1 heure à Argenteuil… il nécessite désormais 4 traitements, 4 analyses, 4 rapports de contrôle…. Près d’un an de traitement ! Du délire total.

Le summum arrive lorsque qu’il s’agit de ce que l’on appelle un « défaut visuel » : non-défini dans le cahier des charges du sous-traitant, il devient donc « acceptable » … pour une partie de notre chaîne seulement, qui rebutera in fine les pièces déjà montées pour un coût total de 1000 fois leur valeur. **Ces quelques exemples pris à d’Argenteuil ne sont pas isolés : ils sont maintenant le quotidien de tous les sites de production !**

M.Trappier, vous ne vous en tirerez pas en invoquant un habituel « problème de robustesse de la supply chain ». Cette pirouette sémantique masque en réalité des problèmes trop énormes. La CGT vous appelle aujourd’hui à faire marche arrière et a réinternaliser les fabrications critiques avant qu’il ne soit trop tard. Les compagnons de production ont de l’or dans les mains, vous ne vous en rendez pas compte.

L’incroyable fossé de rémunération qui perdure entre les cadres et les compagnons est un signe qui ne trompe pas quant à votre méconnaissance du sujet.

Ce ne sont pourtant pas les moyens qui manquent dans notre entreprise pour mieux reconnaitre les salariés et attirer les meilleurs pour le futur… il ne tient qu’à vous de prendre les bonnes décisions !

La CGT ne manque évidemment pas d’idées, que ce soit pour l’augmentation forte des salaires, la diminution du temps de travail à 4 jours par semaine ou la mise en place d’une préretraite « Dassault » à 60 ans.

**N’est-il pas temps, en ces temps d’opulence financière, de réfléchir à ces sujets plutôt que de se plaindre sans cesse de « problèmes de recrutement » et de « manque d’attirance des jeunes pour l’industrie » ?**